



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 085-218501096-20250512-2025MAIDEL24-DE



Date de la convocation : 6 mai 2025
Séance du Conseil Municipal : 12 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire, hormis pour la délibération 9 sous la présidence de M. Luc SOULARD.

Présents : Christophe HOGARD (sauf à la délibération 9) - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Estelle SIAUDEAU - Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Angélique BOISSELEAU (sauf aux délibérations 33 et 47) - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN (sauf à la délibération 41) - Christophe VERONNEAU - Karine LOIZEAU (sauf aux délibérations 52 et 53) - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM (sauf à la délibération 2) - Joseph LIARD (sauf à la délibération 34) - Aurélie PAQUEREAU - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Jean-Yves MERLET donne pouvoir à Luc SOULARD
Stéphane RAYNAUD donne pouvoir à Angélique RICHARD
Véronique BESSE donne pouvoir à Christophe HOGARD
Fanny GIRARD donne pouvoir à Karine LOIZEAU

Absents : Etienne BLANCHARD
Denis BONNET

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 2, 9, 33, 41, 47, 52 et 53
Nombre de conseillers présents : 27
26 aux délibérations 2, 9, 33, 34, 41, 47, 52 et 53
Nombre de conseillers votants : 31
30 aux délibérations 2, 9, 33, 34, 41 et 47
29 aux délibérations 52 et 53

Secrétaire de séance : Aurélie PAQUEREAU

24- PARTICIPATION À VENDÉE EAU – CONVENTION N°PI°15.035.2024 – POTEAU INCENDIE – RUE DE LA TISONNIÈRE

Au vu de l'état de vétusté d'un poteau d'incendie situé à la Tisonnière, il est nécessaire de le renouveler en lieu et place, afin d'assurer la défense incendie du secteur.

Aussi, il est proposé de verser la participation suivante à VENDÉE EAU :

Objet	Base participation	Participation de la Commune		Imputation
		%	Montant	
BUDGET PRINCIPAL				
<i>Forfait pour installation de chantier</i>	450,00 €	100 %	450,00 €	VOI 2315 9010 12 STRU
<i>Forfait pour régulation de la circulation de 1 à 5 jours</i>	70,00 €		70,00 €	
<i>Renouvellement place pour place d'un hydrant Rue de la Tisonnière</i>	1 400,00 €		1 400,00 €	
TOTAL HT			1 920,00 €	
TVA 20%			384,00 €	
TOTAL TTC			2 304,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de convention n°PI.15.035.2024 relatif aux modalités techniques et financières de réalisation de la fourniture et pose d'un poteau d'incendie sis rue de la Tisonnière ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 29 avril 2025,
Vu le rapport de Maryvonne GUERIN,

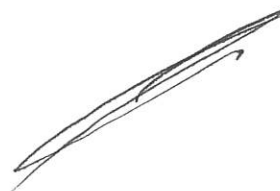
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et du versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal sur le compte VOI 2315 9010 12 STRU,
- autorise M. le maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention susmentionnée.

Aurélie PAQUEREAU
Secrétaire de séance




Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 15 MAI 2025
Publié électroniquement le : 15 MAI 2025
Notifié le :